

Votre contact

Tel : 01 30 08 61 60

Mail : formation@78-91-95.ifrb.fr

Durée

CACES R372 Initial :

1 Catégorie = 21 heures

1 Catégorie débutant = 35 heures

2 catégories expérimenté: = 21heures

Public

- Toute personne débutante ou expérimentée
- Conducteur, permanent ou occasionnel
- Conducteur sans activité de production
- Toute personne souhaitant passer 2 catégories

Niveau de connaissances préalables

Maîtriser la langue française.

Pré requis

Être âgé de 18 ans,

Posséder une aptitude médicale.

En cas de personne en situation d'handicap, merci de nous contacter.

Formateur

Formateur expérimenté.

Moyens pédagogiques et supports

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices pratiques
- 1 validation maximum + Tests formation CACES R372 engins de chantier (pratique)

Sanction

Après avis favorable, délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) valable 10 ans, en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite.



Objectifs de la formation

- Être capable d'utiliser et d'entretenir les engins de chantier dans le respect des consignes de sécurité,
- Obtenir 2 CACES R372 M (Catégories 1 2 4 9 ou 10).

Programme

Théorie CACES R372 engins de chantier

- Connaissances de base du code de la route :
Identification et connaissance de la signalisation,
Connaissance des règles liées aux manœuvres particulières,
Connaissance des règles de circulation.
- Devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier :
Droit social,
La réglementation,
Responsabilité civile et pénale.
- Technologie et connaissance de l'engin de chantier :
Ses différents organes : mécanique, hydraulique, électrique,
Préparation à la mise en route : contrôles et vérifications,
Précautions lors de l'arrêt.
- Risques liés au fonctionnement de l'engin :
Chimiques,
Physiques,
Électriques,
Incendie,
Les risques de levage.
- Les règles de conduite :
Les règles générales de sécurité communes à toutes les catégories,
Les règles particulières de sécurité liées à chaque catégorie d'engins.

Pratique CACES Engins de chantier - 2 catégories

- Risques - Prévention :
Appréhender les risques liés à l'utilisation d'un engin et de ses accessoires,
Bien intégrer l'ensemble de la présentation en milieu travaux publics,
Gérer l'entretien systématique de l'engin.
- Manipulation de l'engin et de ses accessoires :
En creusement,
En remblais,
En nivelage,
En chargement,
En compactage,
En transport,
En manutention.
- Règles de sécurité :
Appliquer et faire appliquer les règles de l'art et de sécurité dans l'utilisation des engins.

Evaluation :

- Test pratique et théorique.

Recyclage tous les 10 ans